Une image contenant texte

Description générée automatiquement

|  |
| --- |
| **Marché n°2026DG15**  **Travaux de réfection des façades des bâtiments**  **Cassin et Niepce du Cned**  **Cadre de réponse** |

Présentation

Le présent cadre de réponse complété par le candidat constitue sa Réponse technique ainsi que son engagement s’il devait être retenu comme titulaire.

Le candidat constitue son dossier de réponse pour présenter son offre selon les besoins du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Chaque réponse sera détaillée et renverra au paragraphe précis de la documentation décrivant la proposition de réponse du candidat.

Tous les besoins exprimés dans le CCTP devront être traités dans le mémoire du candidat.

Les réponses fournies dans ces grilles constitueront les éléments majeurs du dépouillement.

**Le candidat est invité à répondre directement sur cette version informatique du cadre de réponse afin de développer son argumentation.**

**Il peut également répondre dans un mémoire technique libre ; dans ce cas, il devra obligatoirement respecter la trame et la numérotation ci-dessous et renseigner le présent cadre de réponse avec des renvois vers le paragraphe, les annexes et les documents techniques correspondants avec indication de la page.**

OBJET

Le présent marché a pour objet les travaux de réfection des façades des bâtiments CASSIN et NIEPCE du Cned.

IDENTIFICATION du candidat

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat

A COMPLETER PAR LE CANDIDAT

* Nom du responsable de la réponse :
* Adresse :
* Téléphone :
* E-mail :
* Signature du candidat :

*Pour rappel, liste des documents à transmettre dans le cadre de la candidature :*

* *Le DUME ou Les imprimés DC1 et DC2,*
* *L’imprimé DC4 le cas échéant,*
* *La preuve d’une assurance,*
* *La déclaration concernant le chiffre d’affaires global et le chiffre d’affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché, au cours des trois derniers exercices,*
* *La présentation d’une liste des principaux travaux réalisés au cours des trois dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé,*
* *La déclaration indiquant les effectifs du candidat et l’importance du personnel d’encadrement, pour les trois dernières années,*
* *Un certificat de visite obligatoire.*

detail des prestations

1. **Les moyens humains propres à l'opération de travaux : 10%**
   1. **Le candidat présente l’organigramme de l’entreprise :**
   2. **Le candidat détaille la répartition des tâches et les missions de chacun :**
   3. **Le candidat précise**

* **les effectifs affectés au chantier ainsi que l’organigramme dédié au chantier :**
* **les formations / qualifications des intervenants, expérience / ancienneté, etc.**

**2. Méthodologie de suivi des phases de travaux et de respect du planning : 15%**

Le candidat joint une proposition de planning de réalisation avec mention des phases de travaux, notice explicative du planning, phasage proposés, moyens mis en œuvre pour garantir les délais… :

**3. Matériaux et fournitures envisagés : 15%**

Le candidat précise les matériaux et fournitures envisagés et fournit les fiches techniques :

**4. Organisation de la sécurité du chantier et moyens matériels : 10%**

Le candidat précise les mesures mises en place pour les personnels intervenants sur le chantier et mesures prévues pour l’intervention en site occupé, moyens matériels dédiés au chantier, installations… :

**6. Les mesures en faveur du développement durable : 10%**

Le CCTP impose la prise en compte d’un ensemble de critères environnementaux.

En complément, le candidat présente les différentes actions qu’il s’engage à mettre en œuvre pour l’exécution du marché, dans le but de réduire l’émission des gaz à effet de serre et plus globalement l’impact environnemental de la prestation. Ces mesures incluent par exemple :

* Mesures mises en place pour la bonne gestion des déchets et le recyclage et Respecter la réglementation en vigueur concernant la récupération, le recyclage ou l'élimination déchets liés aux prestations de travaux ;
* Mesures mises en place pour limiter les nuisances environnementales et la pollution des sols et eaux pendant les travaux (ex : bâchage, aspiration des poussières, gestion des eaux pluviales, gestion des produits chimiques).
* Actions concrètes mises en œuvre dans l’exécution du marché pour réduire l’impact carbone (formation des personnels aux écogestes, utilisation de matériels et/ou procédures « éco-efficients » permettant une consommation d’eau réduite, un niveau sonore réduit, une efficacité énergétique, un dosage intelligent des produits, utilisation de produits performants sur le plan environnemental…) ;
* Eventuels outils et indicateurs de calcul utilisés pour le suivi et le pilotage des engagements ;

**Les fiches techniques et fiches de données de sécurité (FDS) le cas échéant des matériels et produits doivent être fournies. Elles seront prises en compte dans l’analyse du critère environnemental.**